

« Ecouter les invisibles »

Un podcast de Vox Etica, voix de l'Église catholique romaine de Suisse, sur des questions d'éthique contemporaine.

Entretien avec Jean-Claude Huot, enregistré le 6 mars 2026 à Fribourg.

Florence Quinche : Bonjour Jean-Claude, merci d'être là avec nous pour nous parler de ton livre « Écouter les invisibles, un aumônier au cœur du travail, raconte » qui est paru aux éditions Saint-Augustin en 2025 et qui est préfacé également par Ada Marra.

Merci beaucoup d'être avec nous. Tu as été aumônier du monde du travail dans le canton de Vaud de 2013 à 2024, donc une longue période. Comment décrirais-tu cette mission dans un service de pastoral ?

Jean-Claude Huot : Je le décrirais d'abord par le mot *écoute*, par le verbe « écouter », parce qu'effectivement, l'essentiel de mon activité, c'était d'écouter les personnes qui s'adressaient à nous dans cette pastorale écuménique du monde du travail. Donc c'était vraiment ça le mot-clé, le mot « écoute ».

F.Q. : Et quel était le public visé par l'aumônerie du travail dans le canton de Vaud ?

J-C.H. : Il faut situer aussi cette pastorale dans sa géographie. En fait, j'avais mon bureau à Renens, dans l'ouest lausannois, une région très multiculturelle, très marquée par l'immigration. Et comme catholiques, évidemment, on a beaucoup de migrants italiens, portugais, espagnols, latino-américains, etc., qui se reconnaissent assez facilement dans l'Église catholique. Donc, de fait, j'ai eu beaucoup de migrants qui sont arrivés parce qu'effectivement, on était en lien avec les missions espagnoles, portugaises, albanaises, etc., croates. donc les missions étrangères. Donc du coup, il y avait beaucoup de migrants qui s'adressaient à la pastorale du monde du travail. Cela étant, le public visé était un peu plus large quand même que les migrants, mais aussi beaucoup les personnes qui avaient un peu de difficultés par rapport à leur vie professionnelle. Et de facto, ça a été beaucoup les personnes qui ont des emplois précaires.

F.Q. : Et puis, est-ce qu'il y a une spécificité de l'aumônerie du travail dans le canton de Vaud par rapport au reste de la Suisse ?

J.-C.H. : Alors disons qu'il y a une caractéristique, c'est que cette pastorale est œcuménique, c'est-à-dire qu'elle fait partie des missions communes que l'État de Vaud a définies avec les deux églises, protestantes et catholiques, donc on était quelque part obligés de travailler ensemble. Et du coup, j'avais toujours un alter ego, un pasteur protestant, avec lequel j'ai travaillé pendant ces dix ans. Et puis, une autre caractéristique, c'est quand même que dans les dix ans où j'étais là, cette pastorale s'est ouverte au monde agricole, parce qu'en particulier sur deux ou trois années, il y a eu plusieurs suicides de paysans et de paysannes. Et le canton a posé la question aux églises de faire un peu de prévention du suicide. Et on a ouvert une aumônerie spécifique du monde agricole, mais rattachée à cette même pastorale du monde du travail. C'est vrai que c'est important, cette dimension œcuménique de cette mission, d'être obligés de travailler ensemble, catholiques et protestants, c'est une richesse pas toujours facile sur le plan institutionnel et organisationnel, parce qu'on a évidemment une perception un peu différente de ce qu'est l'Église, mais en même temps, l'écoute et le regard que l'on porte sur le monde ou à l'accompagnement des réalités professionnelles, c'est quelque chose qui est partagé évidemment avec les protestants.

Je dirais qu'on apporte relativement peu de conseils, En tout cas, c'est comme ça que je décrirais les apports ou les soutiens que j'ai pu apporter. Pas tellement des conseils, mais surtout des informations pour les personnes qui arrivent en Suisse en disant, en venant vers moi, en me demandant en espagnol, est-ce que vous avez du travail pour moi ? Non, je n'ai pas de travail pour vous.

Est-ce que vous savez le français ? Non, pas toujours, parce que c'est des personnes des fois qui sont arrivées là depuis quelques mois seulement en Suisse. Et du coup, c'est de leur donner des informations sur les possibilités d'apprendre le français, sur la manière dont fonctionne le monde du travail en Suisse, sur l'importance des conventions collectives, sur ce que c'est que des permis de séjour et d'établissement, etc. Quand je dis « informations », je dis aussi que c'est important de laisser libre la personne que j'ai en face de moi sur les choix qu'elle peut faire ou qu'elle veut faire. Parce que quand on parle de « conseil », ça crée tout de suite un peu une inégalité. Moi, je sais, l'autre ne sait pas. Et c'est plutôt de transférer le savoir de telle manière à ce que l'autre personne puisse décider de manière autonome sur ce qu'elle veut faire.

Parce qu'on est de personne à personne, donc c'est important aussi de regarder l'autre, non pas comme une personne pauvre, comme « un pauvre » ou « une pauvre », ou comme une personne qui a besoin d'aide, mais plutôt comme une interlocutrice, et de regarder l'autre comme étant une personne à égalité avec soi-même, un frère et une sœur en humanité, un frère et une sœur dans la foi.

F.Q. : En lien avec la notion de subsidiarité, dans les valeurs de l'éthique sociale?

J.-C.H. : Alors, oui, bien sûr, dans le sens où c'est important de renforcer l'autonomie de la personne. C'est important que dans un monde inconnu, si la personne qui est en face

de moi est arrivée en Suisse récemment, c'est de l'aider à s'orienter en Suisse. Et même quand une personne est là et recherche du travail, est par exemple au revenu d'insertion, c'est de l'aider à renforcer la confiance en soi, parce qu'évidemment, quand on dépend de l'aide sociale. On a tendance à se dénigrer soi-même, alors que finalement, je me souviens d'une situation où une personne disait « mais je ne vaud plus rien », alors qu'elle était engagée socialement, bénévolement dans un tas d'activités, mais c'est-à-dire « non, mais voilà, c'est pas parce que tu n'as pas de salaire que tu ne vauds rien, c'est ce que tu fais comme travail, comme engagement dans ta famille, dans tes réseaux, et c'est aussi important à valoriser dans ton *curriculum vitae*, c'est important de reconnaître que ce que tu fais a de la valeur aux yeux de la société, mais aussi a de la valeur et est important pour toi. Donc il y a cette dimension d'autonomie et de regard que l'on porte pour soi-même. Pour les personnes qui préparent les entretiens annuels, d'évaluation, de pouvoir renforcer leur confiance en elles pour pouvoir, pour leur donner la capacité de dire aussi un certain nombre de questions, de revendications qu'elles peuvent avoir vis-à-vis de leurs chefs.

F.Q. : Et dans cette relation, quel est le rôle de la confiance dans la construction de cette relation avec les personnes que vous accueillez ?

J.-C.H. : C'est important de la construire et en fait si je regarde mon parcours, il y a des personnes que je n'ai vues qu'une fois par exemple, qui demandaient un coup de main pour faire un Curriculum vitae et voilà quand on fait un CV Ce n'est pas seulement juste de remplir des lignes sur un parcours professionnel, mais c'est d'inviter la personne à dire : oui, mais ça veut dire quoi, concrètement, cette tâche que tu as faite ? Qu'est-ce que tu as fait, effectivement ? De pouvoir aussi, à travers cette rédaction d'un CV de pouvoir aider la personne à mettre des mots sur ses compétences, sur ses capacités, sur ce qu'elle peut faire valoir comme capacité, comme compétence, et de pouvoir l'aider à mettre des mots sur ce qu'elle sait faire.

Ça, c'est la confiance en soi. Et puis dans la relation, je vois aussi que certaines personnes sont revenues vers moi pour avoir de l'aide, pour les recherches d'emploi, pour la suite de ces relations professionnelles. Et c'est dans cette écoute mutuelle que se construit la confiance, c'est-à-dire de pouvoir tisser du lien, simplement. Et c'est peut-être que des fois, ça s'est limité quelque part juste à ça, de donner crédibilité à d'autres, de donner foi à l'autre. Ça lui donne aussi la confiance en elle-même et ça crée une confiance mutuelle.

F.Q. : On voit aussi dans ton livre l'impact des politiques, mais aussi des crises économiques sur les personnes, sur la vie concrète des individus et des familles. Ton livre, en quelque sorte, donne un peu la parole à ces personnes pour montrer comment elles vivent ces changements et ces crises. Pour toi, quel serait le message actuel qu'on pourrait, si on pouvait le résumer ? Parce que ton livre s'intitule quand même « Écouter

les invisibles ». On les entend. Comment tu résumerais ce message par rapport à la vie économique d'aujourd'hui en Suisse ?

J.-C.H. : Beaucoup de choses à dire là. D'abord, sur le plan personnel, j'ai quand même travaillé 14 ans pour la Commission Justice et paix de la conférence des évêques suisses. J'ai travaillé pour Action de Carême, j'ai travaillé pour Public Eye, des organisations qui ont aussi une dimension politique dans leur travail, dans leur engagement et de se retrouver confrontés à des personnes qui vivent les conséquences tout à fait concrètes des grandes décisions prises dans le domaine de l'asile, des grandes décisions prises sur le plan macroéconomique et de voir quelles conséquences ça a très pratiquement pour des personnes, ça interpelle. Et ça montre l'importance de cet engagement des ONG, de cet engagement des Églises sur les questions d'éthique sociale, de l'interpellation qu'elles peuvent faire au monde politique pour qu'il assume ces responsabilités en sachant quelles sont les conséquences humaines sur les droits des personnes, des décisions qu'ils prennent. Donc je pense que ça c'est très important de faire ce lien.

Après une autre dimension c'est de se rendre compte aussi que les personnes qui doivent migrer et re-émigrer parce qu'il y a des crises financières ou des personnes qui se retrouvent interdites de travailler parce qu'elles ont eu un parcours cabossé dans les procédures d'asile, c'est en leur donnant la parole ou en essayant de retranscrire leur parole et leur parcours, c'est d'aider aussi des lecteurs ou des lectrices qui peuvent avoir des responsabilités, comme dans une entreprise ou dans un parlement ou dans un gouvernement. C'est de faire entendre ces voix en disant : voilà, voyez quelles sont les conséquences pratiques des décisions que vous prenez.

Et puis la troisième dimension, c'est de se rendre compte aussi que ces personnes-là, elles ont une dignité intrinsèque et qu'en les regardant, non pas comme étant simplement des factures de coût pour une entreprise ou des statistiques d'asile, mais ce sont des personnes qui ont leur dignité et cette dignité, elle est inviolable.

Et de rappeler à tout le monde que finalement, ces personnes qu'on ne voit pas, elles ont leur propre dignité et qu'elles ont voix au chapitre aussi, quelle que soit le sort que les structures politiques, économiques, administratives leur donnent. Voilà, je crois que c'est l'ensemble de ces messages-là que j'ai reçus finalement pendant ces dix ans de pastoral du monde du travail et qu'il me paraissait important de retransmettre pour qu'elle ait une certaine visibilité, tout en respectant évidemment la confidentialité des choses qui m'ont été confiées.

F.Q. : Tu mentionnes à plusieurs reprises l'*impuissance* aussi de l'aumônier face à certaines situations, notamment administratives des personnes, et qui touche aussi parfois d'autres professions du social. Comment ne pas se décourager en quelque sorte face aux limites de ces possibilités d'action ? Comment, entre guillemets, continuer, « garder la foi » ?

J.-C.H. : Ce serait indécent quelque part de ne pas garder la foi et l'espérance vis-à-vis de personnes qui ont des difficultés bien plus grandes que les tiennes, et qui eux ont toujours cette espérance, qui eux toujours ont cette confiance en Dieu, qui ont toujours cette certitude que Dieu ne les abandonne pas. Je n'ai pas toujours rencontré en face de moi des personnes qui exprimaient une foi chrétienne ou musulmane explicite, Mais finalement, très souvent, il y a eu une petite phrase qui disait « mais de toute façon, je mets ma confiance en Dieu. Quoi qu'il arrive, c'est Dieu qui va m'aider. » Donc j'ai trouvé quand même très souvent en face de moi des personnes qui étaient beaucoup plus croyantes, qui avaient beaucoup plus confiance en Dieu quelque part que moi. Et donc je ne pouvais pas ne pas accompagner cette espérance ou accompagner cette foi quelque part plus grande que la mienne. Et donc j'étais quelque part invité aussi à reconnaître cette foi et cette espérance et l'accompagner en disant « Oui, effectivement, vous avez raison d'avoir une confiance ultime en Dieu ».

Tout en étant aussi attentif au fait que les décisions auxquelles les personnes sont confrontées, quand on leur refuse un emploi ou quand on les licencie, ou quand on leur refuse de leur payer leur juste salaire, de leur rappeler que ce sont des décisions humaines qui sont prises et que donc peut-être qu'elles subissent aussi des discriminations ou des injustices, qu'il est juste de combattre. Dieu a aussi libéré son peuple, n'est-ce pas ? Je pense qu'effectivement c'est important que l'Église, les Églises ensemble, soient aussi porte-parole. Que ces personnes qui subissent des injustices dans notre système économique et dans nos décisions politiques, parce que ça fait partie de leur mission, de leur mission prophétique, et parce que ces personnes ont besoin d'être d'abord reconnues dans ce qu'elles vivent. D'où l'importance de l'écoute que l'Église peut leur accorder à travers leurs agents pastoraux, leurs prêtres, leurs pasteurs.

Et je pense que ça c'est important qu'il y ait toujours cette écoute des personnes en précarité à travers l'engagement pastoral et que cette écoute aussi puisse se traduire aussi par une parole, qui dise aux responsables politiques, économiques : écoutez la parole des personnes en précarité et soyez attentifs à leur destin. Parce que c'est quand même dans le sort des plus fragiles dans la société que se mesure la qualité de vos décisions prises sur le plan politique. Et ça, ce n'est jamais que le préambule de la Constitution fédérale. Donc il est légitime que les Églises aient une parole sur le plan politique en rappelant le sort des plus fragiles de ma société.

F.Q. : Merci infiniment de nous avoir accordé cet entretien sur ton livre « Écoutez les invisibles, un aumônier au cœur du travail raconte »
